

SALAIRES - POSTES

Une rentrée sous tension

L'été a été marqué par les manifestations de la crise climatique avec d'importantes sécheresses et des vagues de canicule. En parallèle, l'inflation, qui devrait atteindre 7 à 8% à la fin de l'année, laisse craindre un accroissement de la pauvreté. Le gouvernement, soutenu par l'extrême droite, refuse de prendre des mesures de justice sociale et environnementale comme la mise à contribution des plus riches par le rétablissement de l'ISF, la taxation des superprofits et des plus gros pollueurs ou la hausse du SMIC. Les entreprises qui polluent sont aussi celles qui enrichissent le plus leurs patrons et leurs actionnaires. Dans l'Éducation nationale comme dans le reste de la société, mobilisons-nous pour imposer la redistribution des richesses au service de la justice sociale et environnementale !

L'inflation grimpe plus vite que nos salaires

Le gouvernement a annoncé une augmentation du point d'indice de 3,5% à partir de juillet 2022. Cette augmentation ne permet pas de rattraper les conséquences du gel du point d'indice depuis 2010, ni une inflation de 7 à 8%. Avec une si maigre augmentation, une part importante des personnels de l'Éducation nationale auront des difficultés à se nourrir, à se loger, à se déplacer et à se chauffer.



3,5% d'augmentation du point d'indice, ça fait combien sur ma paie?

Pour un·e enseignant·e	Avec 5 ans d'ancienneté :	+ 57 euros nets
	Avec 15 ans d'ancienneté :	+ 67 euros nets
	Avec 28 ans d'ancienneté :	+ 82 euros nets
Pour un·e AESH	Avec 2 ans d'ancienneté :	+ 49 euros nets
	Avec 7 ans d'ancienneté :	+ 54 euros nets
Pour un·e Adjaenes	Avec 8 ans d'ancienneté :	+ 47 euros nets
	Avec 20 ans d'ancienneté :	+ 50 euros nets.

L'augmentation du point d'indice augmente davantage les plus gros salaires (ceux des inspecteurs et inspectrices et des chef·fes).

Public / Privé : tou·tes ensemble en grève le 29 septembre pour nos salaires !

Notre employeur doit prendre des vraies mesures pour augmenter véritablement les salaires des personnels de l'Éducation nationale. Il lui suffit de

mettre à contribution les plus riches. En 2021, Total a fait 18 milliards d'euros de profits et le CAC 40 a vu ses profits quadrupler avec 174 milliards d'euros !

L'Éducation nationale a besoin de davantage de personnels !

Partout on fait le constat du manque de personnels : il n'y a plus de remplaçant·es, les classes sont surchargées, pas assez de personnels AESH, les personnels administratifs sont débordés et les services médico-sociaux sont réduits à peau de chagrin. La scolarité des élèves, qui ont le plus de difficultés sociales et scolaires, est sacrifiée et nos conditions de travail se dégradent. Il faut d'urgence ouvrir des postes aux concours et rendre nos métiers plus attractifs.



À la rentrée, syndique-toi !

Se syndiquer c'est être mieux informé·e de ses droits.

C'est aussi apporter son soutien aux mobilisations pour une société plus juste et pour une école plus émancipatrice, plus respectueuse des droits des personnels et des élèves.

Rendez-vous sur <https://www.sudeducation.org/agir/adherer/> ou en ouvrant le QR code pour adhérer à SUD éducation.



La cotisation syndicale donne droit à un crédit d'impôt de 66% du montant de la cotisation.